



Office fédéral de la statistique
Bundesamt für Statistik
Ufficio federale di statistica
Uffizi federal da statistica
Swiss Federal Statistical Office

OFS BFS UST

ACTUALITÉS OFS
BFS AKTUELL
ATTUALITÀ UST

15

Education et science
Bildung und Wissenschaft
Formazione e scienza

Neuchâtel, mai 2005

Profil des études de médecine en Suisse

.....
Information:

Stefanie Frölicher-Güggi, OFS, Section BWT, tél.: 032 713 63 04

e-mail: stefanie.froelicher@bfs.admin.ch

N° de commande: 701-0300

© OFS

Contenu

1	Résumé	4	5	Les débuts professionnels	15
2	Introduction	5	5.1	De bonnes chances sur le marché du travail	15
3	Les étudiants en médecine	7	5.2	De bons revenus en début de carrière	16
3.1	Dix mille étudiants en médecine dans les hautes écoles suisses	7	5.3	Bonne concordance entre qualifications acquises et qualifications requises	17
3.2	Le nombre d'étudiants débutants est stable	9	6	Bilan	18
3.3	L'âge des étudiants débutants en médecine est inférieur à la moyenne	10			
3.4	Peu d'étrangers parmi les étudiants en médecine	10			
4	Les diplômés en médecine	12			
4.1	Le nombre de diplômes décernés a baissé de 16% en 23 ans	12			
4.2	Les femmes sont plus jeunes en fin d'études que les hommes	12			
4.3	Près de mille nouveaux docteurs en médecine et en pharmacie chaque année	13			
4.4	La moitié des habilitations s'obtiennent dans un domaine médical, les femmes sont ici en retard	14			

1 Résumé

Environ dix mille étudiants sont inscrits en 2003 dans les facultés de médecine et de pharmacie des hautes écoles suisses. Alors que le nombre total d'étudiants est en forte hausse, celui des étudiants en médecine¹ stagne. Les études de médecine attirent chaque année quelque 1600 nouveaux étudiants, et ce chiffre – mesuré depuis 1980 – est relativement stable. Chaque année, sont décernés 940 diplômes et 900 doctorats; le nombre de diplômes est en léger recul, celui des doctorats est stable. La situation dans les études de médecine et de pharmacie, aussi bien avant qu'après l'introduction du numerus clausus dans la médecine humaine, se caractérise donc globalement par une grande stabilité.

Parmi le groupe de domaine d'études en médecine et en pharmacie, la médecine humaine occupe de loin la première place, avec 7000 étudiants, chiffre à peu près constant depuis des années. Les trois autres domaines d'études – médecine dentaire, médecine vétérinaire et pharmacie – comptent environ 1000 étudiants chacun. Le nombre d'étudiants n'a augmenté par rapport à 1980 qu'en médecine vétérinaire.

La répartition des sexes parmi les étudiants en médecine a évolué de manière remarquable. Par rapport à 1980, la part des hommes a diminué de 36% tandis que celle des femmes a augmenté de 74%. Cette forte progression des femmes s'observe dans toutes les disciplines, à l'exception de la pharmacie.

Il y a moins d'étudiants étrangers dans les facultés de médecine et de pharmacie que dans d'autres facultés. La part des étrangers est particulièrement faible au niveau du doctorat. Ceci est d'autant plus étonnant que c'est à ce niveau d'études qu'on trouve d'ordinaire la plupart des étudiants étrangers. Parmi les étudiants étrangers, ceux qui ont accompli leur scolarité en Suisse manifestent pour les études de médecine et de pharmacie un intérêt comparable à celui des Suisses. L'accès aux études étant très restrictif pour les étudiants étrangers (indépendamment même du numerus clausus), c'est à des facteurs institutionnels qu'il faut rapporter la faible proportion d'étrangers dans nos facultés de médecine, plutôt qu'à un manque d'intérêt de leur part.

Les nouveaux diplômés de médecine et de pharmacie trouvent d'excellentes conditions sur le marché du travail. Le taux de sans-emploi est beaucoup plus bas parmi eux que parmi les nouveaux diplômés de la plupart des autres domaines d'études et leur premier emploi leur procure un revenu supérieur à la moyenne.

¹ Le groupe de domaine d'études «médecine et pharmacie» sera souvent désigné ici par le mot «médecine» tout court.

2 Introduction

Les études de médecine, le statut des médecins, la profession de médecin, sont en pleine mutation. Les études de médecine en particulier, plus que toute autre discipline universitaire, sont au centre du débat public. Les discussions portent sur l'organisation et la qualité des études, sur leur coût et leur financement. Les questions touchent la profession médicale – comme la clause du besoin², entrée en vigueur en 2002 –, le rôle du médecin de famille et la pénurie de médecins qui s'annonce dans les régions périphériques et dans les hôpitaux.

Dans les années 1990, la question dominante était celle du dépassement chronique du nombre de places disponibles dans les domaines de médecine – surtout pour la formation clinique. Alors que, dans les universités romandes, la sélection s'opère toujours après le premier examen propédeutique, les quatre universités de Bâle, Berne, Fribourg et Zurich ont introduit en 1998 le *numerus clausus*³ en médecine humaine.

C'est donc essentiellement par des mesures de sélection, soit à l'entrée des hautes écoles, soit au terme de la première année d'études, que se régule l'offre et la demande dans les universités suisses.

Récemment, les discussions se sont concentrées sur la réforme des études de médecine, sur l'organisation de ces études dans les universités suisses, sur la répartition des responsabilités et des compétences, autant de questions qui se posent à la suite de la déclaration de Bologne.

Au début de l'année dernière, la CRUS (Conférence des recteurs des universités suisses) a lancé, sous le titre «La médecine universitaire en 2008»⁴, un projet de réforme des études de médecine en Suisse. Parmi les points essentiels qui y sont examinés: l'intégration des titres de bachelor et de master. Le projet prévoit de remplacer l'examen d'Etat par le titre de master; il vise à axer davantage le doctorat sur la recherche; il propose de placer la formation professionnelle continue, qui fait suite au master et qui conduit au titre de médecin spécialiste, sous la responsabilité de la Confédération et non plus sous celle des universités et des cantons, qui, de leur côté, restent chargés de la formation scientifique.

Alors que la mise en œuvre de la déclaration de Bologne, avec les titres de bachelor et de master, est en cours dans les études de médecine, la question des compétences respectives de la Confédération et des cantons aux différents niveaux de qualification n'en est encore qu'au stade des projets et des discussions préliminaires.

Les données que l'OFS collecte au niveau suisse permettent de mettre en lumière différents aspects des études de médecine aussi bien à l'université que juste après l'université.

² Communiqué de presse de l'OFAS sur la clause du besoin: <http://www.bsv.admin.ch/aktuell/presse/2002/f/02120901.htm>

³ *Numerus clausus*: test d'aptitudes destiné à sélectionner les étudiants avant le début des études. Le *numerus clausus* a été introduit en 1998 pour la médecine humaine, en 1999 pour la médecine vétérinaire et en 2004 pour la médecine dentaire.

⁴ Communiqué de presse de la CRUS sur la médecine universitaire en 2008: <http://www.crus.ch/docs/aktuell/Konzeptmed-f.pdf>

La présente publication donne une vue d'ensemble des études de médecine dans les hautes écoles universitaires suisses, analyse la situation actuelle et l'évolution au cours des vingt-trois dernières années, montre les particularités de ce domaine par rapport aux autres études universitaires et informe sur la situation professionnelle des diplômés après leurs études. Il n'est malheureuse-

ment pas possible – à cause de travaux momentanés d'adaptation méthodologique – de produire des données sur la situation professionnelle des diplômés quatre ans après la fin des études, données qui informent davantage sur leurs champs d'activité et sur leurs conditions de travail en début de carrière. De premières comparaisons longitudinales seront disponibles dès fin 2005.

3 Les étudiants en médecine

3.1 Dix mille étudiants en médecine dans les hautes écoles suisses

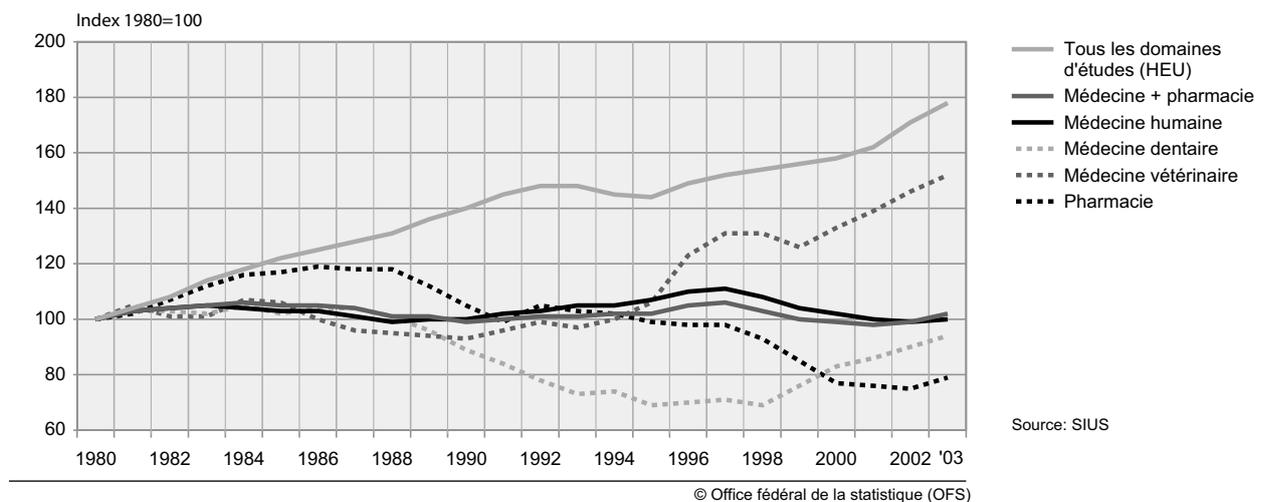
En 2003, 10'418 étudiants⁵ sont inscrits dans le groupe de domaine d'études médecine et pharmacie des universités suisses. La même année, la Suisse compte au total 109'333 étudiants. Un étudiant sur dix, dans les universités suisses, accomplit donc des études de médecine ou de pharmacie.

La médecine et la pharmacie⁶ est l'un des sept groupes de domaines d'études répertoriés dans le SIUS⁷. Ce groupe de domaine d'études comprend les cinq domaines d'études suivantes:

1. médecine humaine
2. médecine dentaire
3. médecine vétérinaire
4. pharmacie
5. médecine et pharmacie, études pluridisciplinaires et autres.

Etudiants dans tous les domaines d'études (HEU) et dans la médecine et pharmacie, de 1980 à 2003

G 1



⁵ Sauf indication contraire, les chiffres s'entendent tous niveaux d'études confondus (diplôme, bachelor, master, doctorat, études post-grade). Les premières filières préparant au bachelor existent depuis l'an 2000 dans la branche «médecine et pharmacie, études pluridisciplinaires et autres» de l'université de Bâle. Elles concernent d'un petit groupe d'étudiants en sciences infirmières. Les premières études de bachelor en pharmacie ont commencé en 2004 dans les universités de Genève et de Bâle ainsi qu'à l'EPFZ.

⁶ Pour une vue d'ensemble des groupes de domaines d'études, les domaines d'études et les branches répertoriées dans le SIUS, voir http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/infothek/nomenklaturen/blank/blank/faecherkatalog_hs/02.ContentPar.0001.DownloadFile.tmp/faecher_uh_df.pdf.

⁷ Système d'information universitaire suisse (SIUS).

Cette proportion a fortement évolué depuis les années 1980. En 1980, la part des étudiants en médecine et en pharmacie était de 17%, soit un étudiant sur six. Mais l'effectif des étudiants en médecine et en pharmacie est resté stable depuis 1980; il n'a augmenté en termes absolus que de 154 personnes, soit de 1,5%. Cette progression est insignifiante comparée à l'augmentation du nombre total des étudiants, qui est de 56% (cf. G1⁸).

Pour comprendre cette évolution, il faut considérer en particulier deux facteurs: 1. le sexe, 2. les domaines d'études.

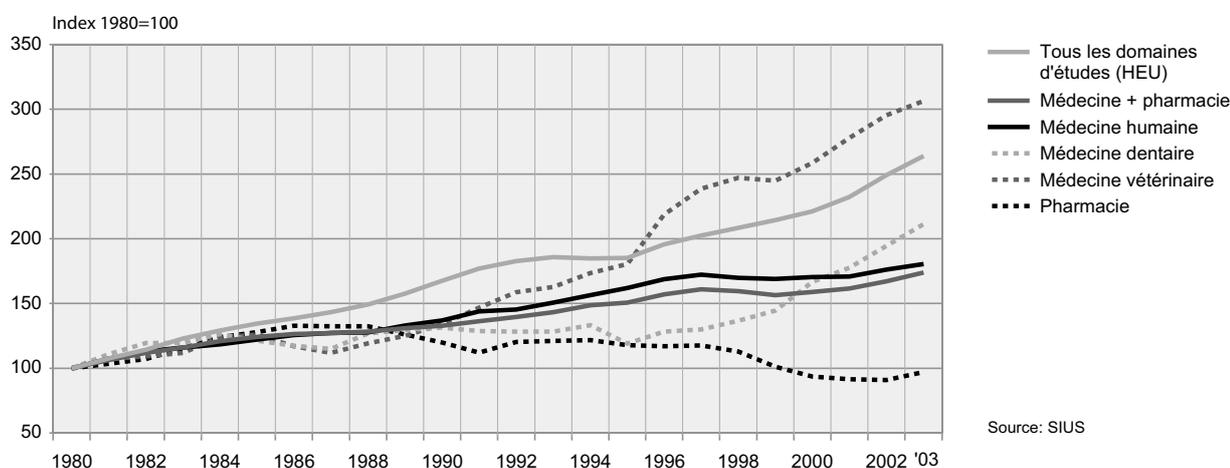
La très faible augmentation du nombre d'étudiants en médecine et en pharmacie au cours des vingt-trois dernières années cache de fortes différences entre les sexes. L'effectif des hommes parmi les étudiants a reculé de 36%, celui des femmes a augmenté 74%. Le groupe de domaine de la médecine et la pharmacie, qui était naguère dominées par les hommes, attire désormais majoritairement les femmes. En 2003, la part des femmes y était de 59%, contre 48% dans l'ensemble des facultés universitaires suisses. La part des femmes dans les études

de médecine tend à augmenter également au niveau international⁹. Comme le montrent les chiffres de 2002¹⁰, elle varie selon les pays entre un peu moins de 60% et près de 90%. La part des femmes augmente depuis 1998 dans presque tous les pays. Ces comparaisons internationales appellent toutefois quelques réserves, car la catégorie «Health and Welfare» comprend dans certains pays, en plus des disciplines médicales au sens strict, des formations traditionnellement féminines comme les services médicaux (réadaptation, nutrition, etc.), les services infirmiers et la technique dentaire. En Suisse, il n'existe aucune formation de niveau CITE 5A dans ces domaines. Il n'est dès lors pas étonnant que la part des femmes soit, en comparaison internationale, relativement faible dans notre pays.

Les étudiants se répartissent inégalement entre les différents domaines d'études en médecine et en pharmacie. La médecine humaine, avec plus de 7000 étudiants (en 2003), vient en tête (part: 68%), devant la pharmacie, la médecine vétérinaire et la médecine dentaire (avec environ 1000 étudiants chacune et des parts variant de 11% à 9%).

Etudiantes (femmes) dans tous les domaines d'études (HEU) et dans la médecine et pharmacie, de 1980 à 2003

G 2



© Office fédéral de la statistique (OFS)

⁸ Ce graphique, comme les suivants, donne les chiffres pour l'ensemble des domaines d'études des hautes écoles universitaires (HEU), pour le groupe de domaine d'études médecine et pharmacie, et pour les différents domaines d'études en médecine et en pharmacie.

⁹ Source OCDE (2004). Regards sur l'éducation: les indicateurs de l'OCDE 2004, Paris.

¹⁰ Attention: ces chiffres concernent les diplômés. Les chiffres correspondants n'existent malheureusement pas pour l'effectif des étudiants. Aucune comparaison n'est possible avec les années précédentes.

Le nombre d'étudiants a évolué très diversement selon les domaines d'études: la médecine vétérinaire est le seul domaine où l'effectif des étudiants a augmenté considérablement (+52%). Le nombre d'étudiants n'a pratiquement pas augmenté en médecine humaine, il a même diminué en médecine dentaire et en pharmacie (resp. de 6% et de 21%).

Alors que le nombre d'étudiants de sexe masculin a constamment reculé de 1980 à 2003 dans toutes les disciplines médicales (le recul a été le plus fort en pharmacie: -48%, le plus faible en médecine humaine: -35%), le nombre de femmes a constamment augmenté (sauf en pharmacie: -3%, 1980: 858). Le nombre d'étudiantes a triplé en médecine vétérinaire (+206%, 1980: 261), domaine d'étude qui remporte le plus de succès auprès des femmes, mais il a fortement augmenté aussi en médecine dentaire (+111%, 1980: 220) et en médecine humaine (+80%, 1980: 2158).

3.2 Le nombre d'étudiants débutants est stable

Sur toutes les personnes qui se sont inscrites pour la première fois dans une université suisse en 2003, un peu plus de 8% ont choisi les études de médecine. Soit un étudiant sur douze. Le rapport était d'un étudiant sur

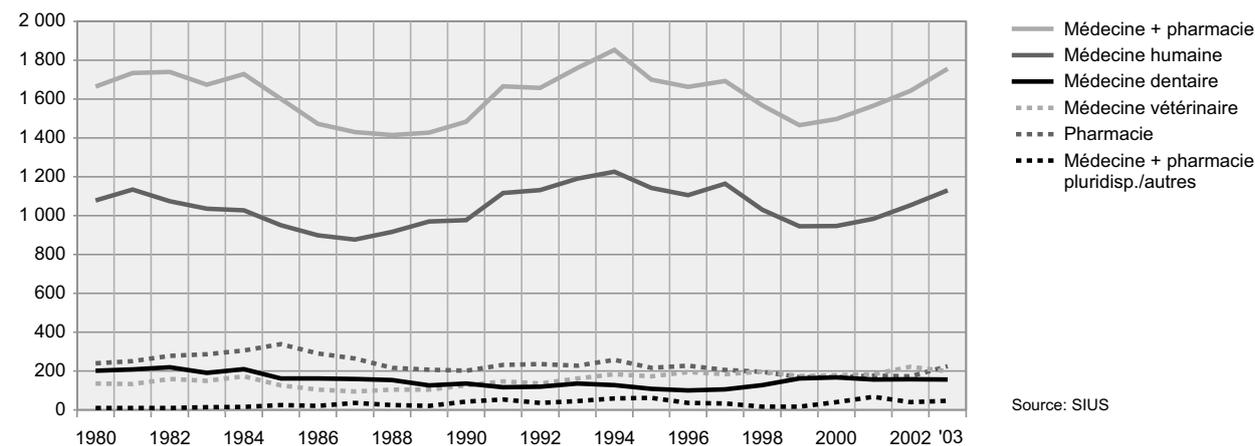
sept en 1980. La part des étudiants en médecine parmi les étudiants débutants est donc en recul. Alors que le nombre total d'étudiants débutants dans les universités suisses a presque doublé depuis 1980, passant de 12'100 à 21'370, le nombre d'étudiants débutants en médecine et en pharmacie n'a que faiblement progressé en termes absolus (+5%, 1980: 1665, 2003: 1756).

Cet indicateur – qui traduit surtout l'évolution à court terme et la dynamique du changement – confirme le recul des études de médecine et de pharmacie, déjà observé plus haut dans les chiffres relatifs à la population estudiantine. Les études de médecine et de pharmacie perdent du terrain alors que le nombre total d'étudiants universitaires est en forte progression.

Deux tiers des étudiants entrant dans les domaines d'études de médecine et de pharmacie s'inscrivent en médecine humaine. Cette proportion est restée stable au cours des vingt-trois années considérées (1980: 65%, 2003: 64%), mais des fluctuations s'observent dans les chiffres absolus. Le nombre d'immatriculations en médecine humaine était de 1078 en 1980, de 1130 en 2003. Le chiffre le plus bas a été relevé en 1987 (877), le plus élevé en 1994 (1226). Un nouveau creux s'observe en 1999 (945). Le nombre d'étudiants débutants en médecine recule nettement depuis 1994. Au cours des vingt-trois dernières années, les effectifs ont donc subi des fluctuations de l'ordre de 300 à 400 personnes, pour

Etudiants débutants en médecine et pharmacie, de 1980 à 2003

G 3



Source: SIUS

© Office fédéral de la statistique (OFS)

aboutir en 2003 à un croissance nulle par rapport à 1980. Il semble, à première vue, que le test d'aptitudes n'ait pas eu d'effet sur l'attractivité des études de médecine humaine.

De fortes fluctuations, aussi bien avant qu'après 1998, s'observent surtout à l'université de Zurich (le « poids lourd » des études de médecine en Suisse). L'université de Fribourg affiche une baisse au milieu des années 1980, tandis que l'université de Genève une hausse à partir de 2000. Si l'on considère l'évolution des inscriptions pour le test d'aptitudes¹¹, on observe pour les hautes écoles concernées une nette progression à partir de l'an 2000. Cette progression pourrait s'interpréter comme le signe d'un intérêt croissant pour les études de médecine humaine alors même que le nombre de places d'études diminue. Mais comme l'inscription n'entraîne pas l'obligation de participer au test d'aptitudes, il se peut que certains ne s'inscrivent qu'à titre préventif pour maintenir toutes les portes ouvertes. Selon la CRUS (Conférence des recteurs des universités suisses), le pourcentage de retraits¹² varie, suivant les domaines d'études, entre un quart et un cinquième. En médecine humaine, le pourcentage de retraits diminue depuis 2002 (2002: 25,5%, 2004: 21,8%), en médecine vétérinaire, il augmente (2002: 19,3%, 2004 23,4%). En 2004, 27,4% des personnes inscrites en médecine dentaire se sont retirées.

La capacité d'accueil effective est légèrement inférieure à mille places.

Les mouvements les plus importants s'observent en médecine vétérinaire (où la part des étudiants débutants est passée de 8% à 11%) et en pharmacie (où elle est tombée de 14% à 10%). La tendance à la hausse du nombre de femmes parmi les étudiants s'observe aussi parmi les étudiants débutants.

3.3 L'âge des étudiants débutants en médecine est inférieur à la moyenne

L'âge moyen des personnes qui commencent des études de médecine ou de pharmacie (21,1 ans) est de six mois inférieur à la moyenne (21,7 ans)¹³. Cet âge moyen en début d'études est resté constant au fil du temps (1980: 21,0 ans; 2003: 21,1 ans). Il est nettement supérieur à la moyenne en médecine dentaire (22,8 ans) et nettement inférieur à la moyenne en médecine humaine et en pharmacie.

Au début des études, les hommes sont en moyenne un peu plus âgés (21,4 ans) que les femmes (20,9 ans). Cet écart entre les sexes s'observe nettement dans tous les domaines d'études médicales. C'est en médecine humaine et en médecine dentaire qu'il est le moins marqué.

3.4 Peu d'étrangers parmi les étudiants en médecine

En 2003, la part des étudiants étrangers dans les domaines de médecine et de pharmacie est de 13%, pourcentage nettement inférieur à la moyenne (21%). La part des étudiants étrangers en médecine ayant reçu leur formation préuniversitaire en Suisse (il s'agit pour la plupart de personnes de nationalité étrangère établies en Suisse, souvent des étrangers de deuxième génération, que nous désignerons par le terme « d'étrangers scolarisés en Suisse ») est de 4,5%, ce qui est légèrement au-dessous de la moyenne générale (environ 5%). Le pourcentage d'étudiants étrangers formés en Suisse diffère peu d'un domaine à l'autre. Seule la médecine vétérinaire fait figure d'exception (2%). Mais l'effectif des étudiants étant très faible dans cet domaine d'étude, il ne faut pas exagérer la signification de ce chiffre.

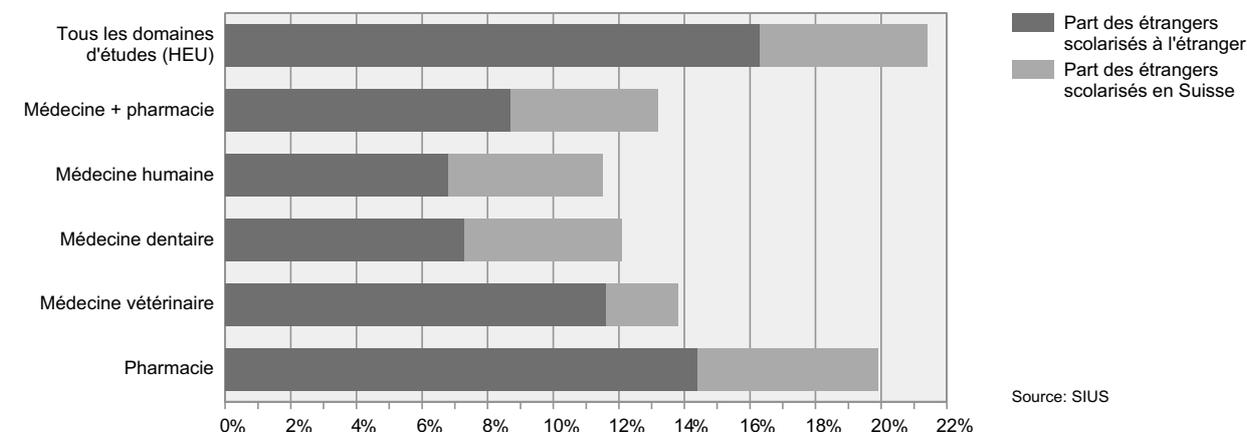
¹¹ Source: CRUS (Conférence des recteurs des universités suisses), <http://www.crus.ch>.

¹² <http://www.crus.ch/franz/Med/>

¹³ La médiane est de 20 ans (quel que soit le sexe) pour les étudiants débutants en médecine et en pharmacie comme pour l'ensemble des étudiants débutants. Mais comme les étudiants débutants en médecine et en pharmacie sont en moyenne un peu plus jeunes, il y a parmi eux moins de personnes relativement âgées (valeurs extrêmes) que dans l'ensemble des étudiants. Les étudiants en médecine forment au début de leurs études un groupe assez homogène.

Part des étrangers dans tous les domaines d'études (HEU) et dans la médecine et pharmacie selon le lieu de scolarisation, en 2003

G 4



Source: SIUS

© Office fédéral de la statistique (OFS)

Dans l'ensemble de la Suisse, un peu plus de 16% des étudiants sont des étudiants étrangers venus chez nous pour y effectuer des études universitaires. Ces étudiants, qui ont reçu leur formation préuniversitaire à l'étranger (et qui pour la plupart viennent spécialement en Suisse pour y faire des études – nous les appellerons «étrangers scolarisés à l'étranger») représentent à peine 9% des étudiants dans les branches médicales. Leur part est la plus faible (un peu moins de 7%) en médecine humaine et la plus forte (14,4%) en pharmacie.

L'écart entre les domaines médicaux et les autres domaines d'études est encore plus marqué si l'on considère les étrangers venus en Suisse pour passer leur doctorat. Sur l'ensemble des doctorats, 33% sont décernés à des étrangers formés à l'étranger, contre 17% seulement pour les doctorats en médecine et en pharmacie. La proportion est la plus faible en médecine humaine (12%). Elle est beaucoup plus forte (29%), et plus proche de la moyenne suisse, en médecine vétérinaire et en pharmacie.

La part des étrangers scolarisés à l'étranger a augmenté, au niveau du doctorat, au cours des vingt-trois dernières années. En 1980, elle était de 10% pour l'ensemble des doctorats et de 6% seulement pour les doctorats en médecine et en pharmacie. Le nombre de doctorats en médecine décernés à des étrangers scolarisés à l'étranger a donc augmenté proportionnellement au nombre total de doctorats décernés à des étrangers scolarisés à l'étranger.

L'admission des étudiants étrangers aux études de médecine en Suisse est très restrictive¹⁴. Leur faible proportion s'explique moins par un manque d'intérêt de leur part que par des raisons structurelles et institutionnelles.

¹⁴ <http://www.crus.ch/franz/iud/>

«L'admission à toutes les disciplines médicales n'est pas possible pour les étudiants étrangers. Les ressortissants du Liechtenstein, les réfugiés politiques reconnus, les étrangers domiciliés en Suisse qui bénéficient eux-mêmes ou dont les parents bénéficient d'un permis de travail suisse depuis au moins cinq ans, ou qui sont en possession d'un certificat fédéral de maturité ou d'un certificat équivalent reconnu par la Confédération, et les enfants de personnes jouissant du statut de diplomate en Suisse, sont traités de la même manière que les candidats suisses.»

4 Les diplômés en médecine

4.1 Le nombre de diplômes décernés a baissé de 16% en 23 ans

Comme le nombre d'étudiants (+78%) et d'étudiants débutants (+76%), le nombre total de licences et de diplômes décernés par les universités suisses a fortement augmenté (+76%) au cours des vingt-trois dernières années. En médecine, pourtant, leur nombre a reculé. Pas plus de 940 diplômes de médecine ont été décernés en 2003 (-16% par rapport à 1980).

Dans presque tous les domaines des sciences médicales, le nombre de diplômes décernés est en recul par rapport à 1980. Il n'a augmenté qu'en médecine vétérinaire (+66%), discipline qui s'est fortement féminisée ces dernières années. La part des hommes y a reculé de 49% par rapport à 1980, tandis que celle des femmes a presque quintuplé (15 diplômes en 1980, 72 en 2003). En 1980, 71% des diplômes de médecine étaient décernés à des hommes, aujourd'hui 45%. Les hommes restent aujourd'hui majoritaires seulement parmi les diplômés en

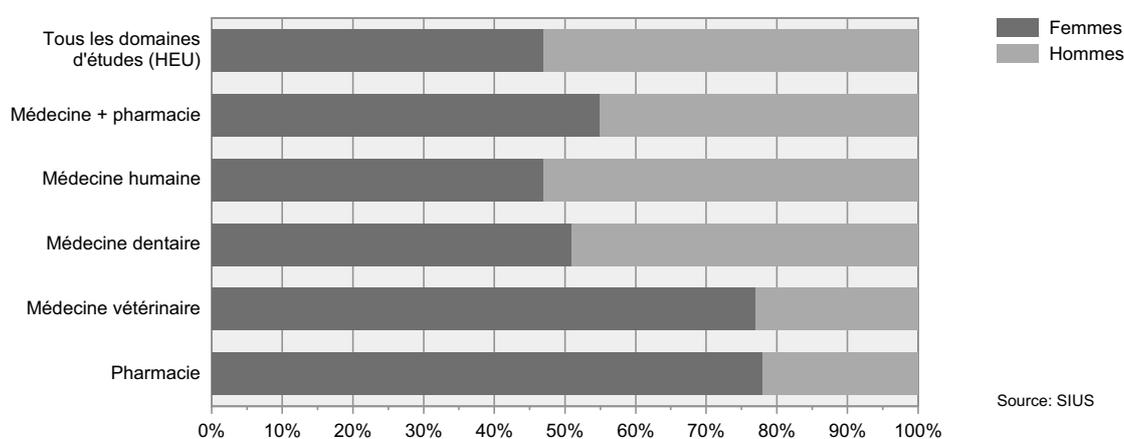
médecine humaine (près de 53%). Dans toutes les autres domaines médicaux, les femmes sont plus nombreuses. L'évolution récente chez les étudiants débutants (plus de femmes que d'hommes) montre que, bientôt, les femmes seront aussi plus nombreuses que les hommes parmi les diplômés en médecine humaine.

4.2 Les femmes sont plus jeunes en fin d'études que les hommes

Dans l'ensemble de la Suisse, toutes disciplines confondues, les étudiants achèvent leurs études en moyenne à l'âge de 27,3 ans, les hommes (27,1 ans) un peu avant les femmes (27,5 ans). L'âge des étudiants en fin d'études fluctue fortement au cours du temps et les chiffres relevés à une date donnée ne sont pas très significatifs. On observe néanmoins au cours des vingt-trois dernières années une tendance à la hausse de l'âge des étudiants en fin d'études (1980: hommes 26,6 ans, femmes 26,8 ans).

Part de diplômes dans tous les domaines d'études (HEU) et dans la médecine et pharmacie selon le sexe, en 2003

G 5



© Office fédéral de la statistique (OFS)

L'âge moyen auquel les étudiants en médecine et en pharmacie achèvent leurs études (27,4 ans) est proche de la moyenne suisse¹⁵. Les femmes terminent leurs études en médecine un peu plus jeunes (27,2 ans) que les hommes (27,5 ans). Mais l'âge en fin d'études tend à augmenter en médecine et en pharmacie comme dans les autres domaines d'études. En 1980, les étudiants en médecine et en pharmacie achevaient leurs études en moyenne à 26,8 ans.

Les étudiants en pharmacie obtiennent leur diplôme en moyenne à 26,4 ans: c'est l'âge le plus bas dans le domaine des études médicales. Les étudiants en médecine dentaire sont les plus âgés en fin d'études (28,8 ans)¹⁶. Cet âge tardif doit toutefois être mis en relation avec le fait qu'ils commencent leurs études relativement tard (22,4 ans, total: 21,1 ans).

4.3 Près de mille nouveaux docteurs en médecine et en pharmacie chaque année

Le nombre de doctorats décernés par les universités suisses a augmenté, toutes disciplines confondues, de 53% entre 1980 et 2003. Dans le domaine de la médecine et de la pharmacie, il a stagné à un peu moins de 900 par année. On observe toutefois des différences importantes selon les domaines d'études. La médecine humaine représente à elle seule 72% des doctorats décernés, mais leur nombre est en léger recul (-9% par rapport à 1980). Le nombre de doctorats décernés a également reculé en

médecine dentaire. Il a fortement augmenté, en revanche, en médecine vétérinaire (+160%) et en pharmacie (+200%), domaines qui représentent respectivement 13% et 6% des doctorats en médecine. Ces progressions s'expliquent en premier lieu – comme pour les diplômés – par le nombre toujours plus élevé de femmes qui passent leur doctorat. Le nombre de doctorats décernés à des femmes est impressionnant dans tous les domaines d'études. Il a augmenté dans des proportions qui vont de 151% en médecine humaine à 1100% en médecine vétérinaire (domaine d'étude dans lequel les chiffres absolus sont toutefois assez bas: 6 en 1980, 72 en 2003). Chez les hommes, le nombre de doctorats a reculé en médecine humaine (-27%) et en médecine dentaire (-39%), mais il a augmenté en médecine vétérinaire (+54%) et en pharmacie (+109%).

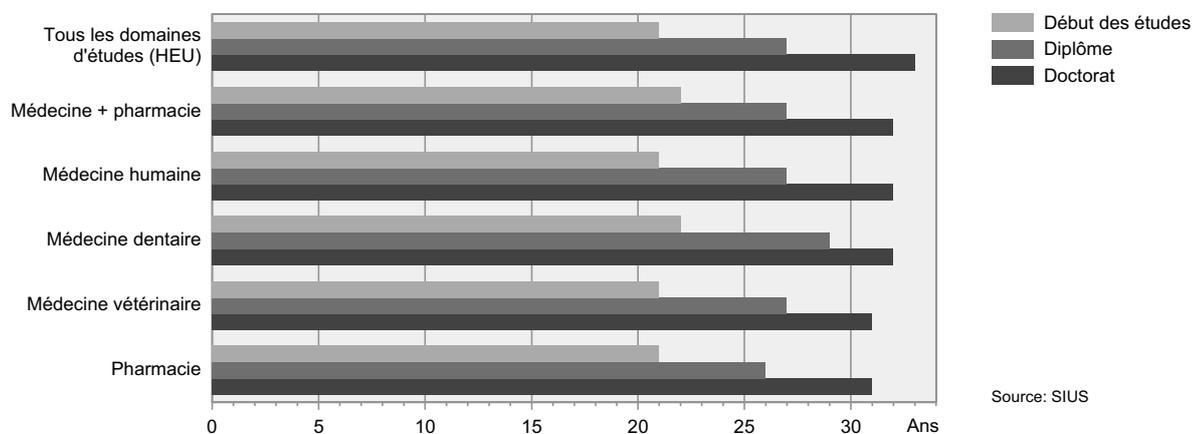
Comme pour les diplômés, les médecins (dans tous les domaines médicaux) obtiennent leur doctorat à un âge (32,1 ans) qui est légèrement inférieur à la moyenne générale (32,5 ans). Les femmes l'obtiennent nettement plus jeunes (31,1 ans) que les hommes (33 ans). L'écart entre les sexes est le plus marqué en médecine dentaire: 30,4 ans pour les femmes, 33 ans pour les hommes.

¹⁵ Cet âge relativement bas est un peu surprenant, la durée normale des études de médecine jusqu'à l'examen d'Etat étant de 6 ans au moins, soit plus que dans toutes les autres domaines d'études – excepté la théologie.

¹⁶ La médiane est de 27 ans pour les étudiants en médecine dentaire comme pour les étudiants en médecine humaine. Les étudiants en médecine dentaire constituent donc, en fin d'études, un groupe plus hétérogène que les étudiants en médecine humaine: il y a parmi eux plus de personnes qui achèvent leurs études particulièrement tard.

Age au début des études, au diplôme et au doctorat dans tous les domaines d'études (HEU) et dans la médecine et pharmacie, en 2003

G 6



Source: SIUS

© Office fédéral de la statistique (OFS)

4.4 La moitié des habilitations s'obtiennent dans un domaine médical, les femmes sont ici en retard

En 2003, 107 thèses d'habilitation ont été soutenues dans les domaines médicaux et pharmaceutiques. 50% des habilitations sont soutenues dans ce groupe de domaines d'études, et la médecine humaine en représente la plus grande part (82%).

L'évolution du nombre d'habilitations au cours des dix dernières années est remarquable: il a augmenté de 48% dans l'ensemble de la suisse¹⁷, et a presque doublé en médecine et en pharmacie (+91%). Il a augmenté de 80% en médecine humaine. Au niveau de l'habilitation, le nombre de femmes, même s'il a augmenté massivement (+333%), reste relativement modeste en termes absolus (13 habilitations). Leur part est de 12% dans les domaines médicaux, contre 18% pour l'ensemble des domaines d'études universitaires. Ces chiffres montrent que les femmes ne se sont pas encore imposées à ce niveau des études médicales.

¹⁷ Les thèses d'habilitation se soutiennent principalement dans les universités de Suisse alémanique.

5 Les débuts professionnels

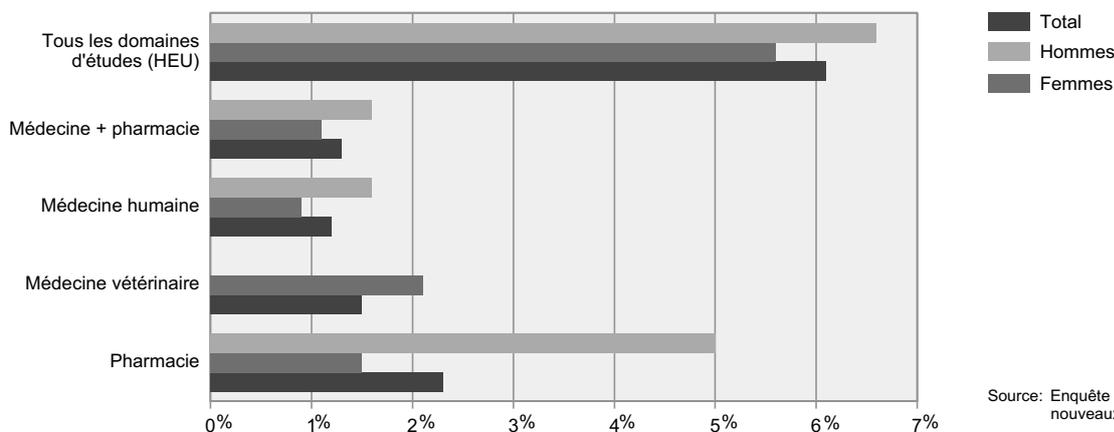
5.1 De bonnes chances sur le marché du travail

Une fois leurs études terminées, les jeunes diplômés en médecine et en pharmacie¹⁸ ont en moyenne moins de mal à s'intégrer dans le monde du travail que les autres diplômés des hautes écoles universitaires. Si le taux de sans-emploi un an après la fin des études (diplômés de 2002) est de 6% en moyenne pour l'ensemble des nou-

veaux diplômés (hommes 6,6%, femmes 5,6%), il n'est «que» de 1,3% pour les nouveaux diplômés en médecine et en pharmacie. Le taux de sans-emploi est très bas dans tous les domaines médicaux¹⁹. Le plus «élevé» s'observe en pharmacie (2,3%) et concerne plus particulièrement les nouveaux diplômés de sexe masculin (5%). Dans tous les domaines d'études, le taux est plus bas chez les femmes que chez les hommes.

Taux de sans-emploi des nouveaux diplômés dans tous les domaines d'études (HEU) et dans la médecine et pharmacie selon le sexe, en 2003

G 7



Source: Enquête auprès des nouveaux diplômés

© Office fédéral de la statistique (OFS)

¹⁸ Source des données: enquête sur les diplômés. Les enquêtes sont réalisées tous les deux ans, depuis 1977, auprès des nouveaux diplômés des hautes écoles universitaires suisses. Elles portent sur les conditions de passage de l'université à la vie professionnelle et sur la situation professionnelle des nouveaux diplômés un an après la fin des études. Depuis 2002, des enquêtes sont réalisées – également tous les deux ans – sur la situation professionnelle des diplômés quatre à cinq ans après la fin des études. Mais comme les données les plus récentes concernent les nouveaux diplômés et qu'elles ne peuvent pas encore être intégralement comparées – grâce à l'ajustement rétrospectif des pondérations – avec celles de la seconde enquête, nous n'effectuerons pas ici de comparaisons longitudinales.

Pour plus d'informations, voir:
http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/infothek/erhebungen_quellen/blank/blank/bha/01.html

¹⁹ Les nombres absolus au niveau des domaines d'études peuvent être très petits, de sorte que les résultats ne sont pas toujours entièrement fiables et doivent quelquefois être écartés. Cela vaut également pour les comparaisons entre les sexes. En 2003 ont été produites pour la première fois des données pondérées, qui ne sont pas comparables avec celles des années précédentes. Des données sur l'évolution au cours du temps seront dès lors disponibles au plus tôt à la fin de 2005.

Mais la proportion de jeunes diplômés sans emploi a fortement fluctué au fil du temps. Elle était (tous les groupes de domaines d'études confondus) de 7,7% en 1993, puis elle a continuellement diminué au cours des années 1990 – pour atteindre le taux très favorable de 1,5% en 2001 – avant de remonter à 6,1% en 2003.

Vingt pour cent des nouveaux diplômés universitaires commencent une activité professionnelle immédiatement après la fin de leurs études (chiffres de 2003); 50% ont du travail au bout de trois mois, 65% au bout de six mois et 75% au bout d'un an. Dans le domaine de la médecine et de la pharmacie, la part des nouveaux diplômés commençant une activité professionnelle immédiatement après les études est nettement inférieure à la moyenne (8%), mais elle atteint 60%, soit un taux supérieur à la moyenne, après trois mois, et 96% après un an. Le taux d'entrée dans la vie professionnelle immédiatement après les études est bas surtout pour les diplômés en médecine humaine, en médecine dentaire et en médecine vétérinaire. Il est de 18% pour les pharmaciens.

5.2 De bons revenus en début de carrière

Avec un revenu médian de 78'000 francs (mesuré en 2003, au plus tard un an après la fin des études), les nouveaux diplômés en médecine et en pharmacie se situent nettement au-dessus de la médiane suisse, qui est, pour le revenu brut, de 70'000 francs. Immédiatement après leurs études, ils font partie des jeunes diplômés les mieux payés, après les nouveaux diplômés en sciences économiques (médiane: 80'000 francs). Les revenus varient peu d'un domaine médical à l'autre. Font toutefois exception les jeunes diplômés en médecine vétérinaire, dont la plupart ont un revenu brut d'environ 40'000 francs, soit à peu près la moitié du revenu des autres jeunes diplômés du groupe de domaine d'études en médecine et en pharmacie.

Les différences de revenu entre les sexes sont insignifiantes – contrairement à ce qu'on observe pour l'ensemble des nouveaux diplômés universitaires.

Le revenu des jeunes diplômés étant sans doute fortement corrélé avec leur statut professionnel, il vaut la peine de jeter un coup d'œil aux indicateurs suivants.

Après leurs études, la moitié des diplômés universitaires (49%, et les femmes plus que les hommes) ont un statut d'employé sans fonction dirigeante: 21% (les hommes plus que les femmes) travaillent comme assistant ou comme doctorant dans leur université ou dans une autre institution, 14% (les femmes plus que les hommes) effectuent un stage ou un volontariat. Il est exceptionnel que de nouveaux diplômés assument une fonction dirigeante immédiatement après leurs études.

Le sort des diplômés en médecine et en pharmacie est beaucoup plus homogène: 76%, soit trois quarts d'entre eux, commencent leur vie professionnelle avec un statut d'employé sans fonction dirigeante, la proportion étant un peu plus élevée chez les hommes que chez les femmes. 16% trouvent une place d'assistant ou de doctorant. Les autres situations professionnelles sont rares.

Ce schéma est encore plus marquée chez les diplômés en médecine humaine: 91% d'entre eux occupent après leurs études un poste d'employé sans fonction dirigeante. La proportion des assistants et des doctorants est parmi eux relativement faible (8%). La situation des médecins dentistes est à peu près semblable. Celle des vétérinaires est différente: la majorité d'entre eux (65%) débute leur carrière par un emploi d'assistant ou de doctorant, 33% par un poste d'employé sans fonction dirigeante. Cela explique sans doute que leurs revenus soient relativement bas en début de carrière, comparés à ceux des autres nouveaux diplômés en médecine et en pharmacie.

Tout autre est la situation des nouveaux diplômés en pharmacie, qui se répartissent dans des proportions à peu près égales (environ 20%) entre des emplois d'assistant, de doctorant, de salarié sans fonction dirigeante, de cadre inférieur et de cadre moyen.

5.3 Bonne concordance entre qualifications acquises et qualifications requises

A la question «Pensez-vous que votre activité lucrative corresponde à votre formation?»²⁰, 66% des nouveaux diplômés des universités suisses répondent par l'affirmative, 15% par la négative, 20% ont une opinion neutre. Les réponses positives dominent davantage encore parmi les nouveaux diplômés en médecine et en pharmacie que parmi l'ensemble des nouveaux diplômés: 73% estiment que leurs qualifications universitaires sont convenablement utilisées, seuls 6% sont de l'avis contraire. La concordance entre qualifications acquises et qualifications requises est donc meilleure parmi les nouveaux diplômés en médecine et en pharmacie que parmi l'ensemble des nouveaux diplômés.

Au niveau des domaines spécifiques, l'enquête ne permet de tirer des conclusions fiables que pour les diplômés en médecine humaine – le nombre de personnes interrogées étant trop faible dans les autres domaines. Les diplômés en médecine humaine se prononcent à peu près comme l'ensemble des diplômés en médecine et en pharmacie: trois quart d'entre eux estiment exercer une activité correspondant bien à leurs qualifications.

²⁰ Question 33 du questionnaire sur le passage des études à la vie active des diplômés des hautes écoles, «De la haute école à la vie active» OFS, 2003.

6 Bilan

L'analyse qui précède nous permet de tirer un bilan en trois points:

1. *Alors que le nombre total d'étudiants augmente massivement, celui des étudiants en médecine et en pharmacie stagne. Par ailleurs, il stagnait déjà avant l'introduction du numerus clausus dans les universités de Suisse alémanique et de Fribourg.*

L'évolution du nombre d'étudiants débutants depuis les années 1980 est intéressante à observer. Le nombre de premières immatriculations en médecine vétérinaire, en médecine dentaire et en pharmacie est resté très stable. En médecine humaine, en revanche, on observe des fluctuations cycliques de +/-200, avec des maxima au milieu des années 1980 et au milieu des années 1990, et des minima à la fin des années 1980 et des années 1990. Avant l'introduction, en 1998, du test d'aptitudes en médecine humaine (numerus clausus) – qui était destiné à enrayer les dépassements massifs des capacités d'accueil des universités – on comptait, pour réguler le nombre d'étudiants, sur un mécanisme de sélection intrauniversitaire, lequel exerce ses effets après la première année d'études, lors du premier examen propédeutique (c'est le cas aujourd'hui encore dans les universités de Suisse romande, à l'exception de Fribourg). L'introduction du test d'aptitudes a été suivie dans un premier temps par un recul massif du nombre de nouveaux étudiants en médecine humaine (jusqu'en 2000), mais la courbe a ensuite repris son mouvement ascendant. La hausse la plus récente du nombre d'étudiants débutants, à la suite de l'introduction du test d'aptitudes, jusqu'au maximum mesuré au milieu des années 1990 doit être mise en relation avec les doubles volées d'élèves qui sont alors arrivés à la maturité dans quelques cantons.

2. *Depuis les années 1980, la proportion de femmes augmente à un rythme impressionnant dans le domaine médical. Cette féminisation des études de médecine aura probablement des effets sur le cursus postuniversitaire, en particulier sur l'obtention du diplôme FMH²¹, qui autorise sont titulaire à ouvrir un cabinet médical et à contracter avec les assurances maladie.*

En 2003, la proportion de femmes est nettement plus élevée en médecine et en pharmacie que dans la population estudiantine totale (tous domaines d'études confondus). Les femmes représentent 66% des étudiants débutants en médecine et en pharmacie (tous domaines confondus: 51%), 59% de l'ensemble des étudiants en médecine et en pharmacie (tous domaines confondus: 48%), 55% des diplômés (tous domaines confondus: 47%) et 50% des doctorats (tous domaines confondus: 37%). La part des femmes était de 12% pour les habilitations, soit nettement moins que dans la population totale (18%).

En 1980, la part des femmes était à peu près la même en médecine et en pharmacie que dans la population estudiantine totale. Ce n'est que récemment, au cours des vingt dernières années, que les disciplines médicales se sont féminisées.

On craint depuis quelque temps qu'une pénurie de médecins ne survienne prochainement dans les régions périphériques et dans les hôpitaux. La part croissante des femmes dans les études de médecine pourrait encore accentuer cette tendance. Bien que les femmes achèvent leurs études et obtiennent leur doctorat en moyenne plus tôt que les hommes, il leur faut «en général plus de temps pour obtenir le diplôme FMH et elles exercent en général leur profession moins longtemps que les hommes»²². Il n'y a pas lieu de penser que les femmes qui

²¹ La FMH – Foederatio Medicorum Helveticorum / Fédération des médecins suisses – est l'organisation faîtière des médecins suisses, qu'elle représente auprès de la population, des autorités et des institutions.

²² Martin Täuber, doyen de la faculté de médecine de l'université de Berne. Interview pour le 200^e anniversaire de la faculté de médecine, parue dans la *Berner Zeitung* du 25 janvier 2005.

exercent une profession médicale échappent aux obligations familiales et extraprofessionnelles qui pèsent d'ordinaire sur les femmes. Les modèles de travail alternatifs qui sont devenus réalité dans les métiers traditionnellement féminins vont probablement se répandre également dans le domaine médical.

Enfin, la hausse constante de la part des femmes dans les domaines médicaux s'accompagne nécessairement d'une baisse de la part des hommes dans ce groupe de domaine d'études. Il se peut que cette évolution traduise un déclin de l'intérêt des hommes pour les études de médecine, consécutif à la baisse d'attractivité du statut de médecin de famille²³.

3. Les diplômés en médecine et en pharmacie ne rencontrent pas de difficultés sur le marché de l'emploi et y trouvent des conditions de travail avantageuses.

Plusieurs facteurs expliquent cette situation favorable.

Le système de formation dans le domaine médical étant fortement régulé, il permet de prévoir le nombre de nouveaux diplômés et d'éliminer ainsi d'avance les situations de concurrence qu'on observe ailleurs sur le marché du travail. D'où des taux d'emploi élevés.

Par ailleurs, les mécanismes d'orientation professionnelle sont très développés dans les études de médecine. La concordance est dès lors très forte entre les formations et les professions, d'où un degré élevé de satisfaction professionnelle. Ces deux facteurs – faible concurrence sur le marché du travail et forte concordance entre les formations et les professions – sont probablement interdépendants.

Le statut professionnelle des diplômés en médecine est très homogène. La plupart des diplômés de médecine et de pharmacie trouvent, après leurs études, un poste d'employé sans fonction dirigeante (76%, médecine humaine 91%, total HEU 50%). Il s'agit généralement de postes d'assistant, souvent dans des hôpitaux, qui conduisent à l'obtention du diplôme FMH. Alors que 21% de l'ensemble des nouveaux diplômés universitaires s'engagent dans une activité peu rémunérée d'assistant ou de doctorant, généralement pour travailler à une thèse de doctorat, les diplômés en médecine, et surtout ceux en médecine humaine, sont peu nombreux à s'engager dans cette voie (resp. 16% et 8%).

²³ Cf. l'article «Die Ärzte schlagen Alarm», *Berner Zeitung*, 18 janvier 2005, ou «Wie TARMED den medizinischen Notfall abschaffte, die Wirtschaftlichkeit von Arztpraxen zu Notfällen macht und schliesslich Ruhe ins Gesundheitswesen bringt» in *Bulletin des médecins suisses*, 2004, 85, 12, 605-606.

